



Mr le Président, Mr le Secrétaire.

Veillez mettre les questions suivantes à l'ordre du jour. Elles sont en débats et non en réponses écrites sauf la 11.

1- Réclamons que l'employeur respecte les dispositions légales et qu'il communique le planning de travail dans le délai imparti. Ce délai de communication est fixé à 7 jours et peut exceptionnellement être de 3 jours. Quand est il de son application et de ses dérapages constants ? Réclamons des engagements précis avec un calendrier correspondant à des engagements ? 

2-Réclamons la situation et le travail effectué par la direction concernant ces obligations sur la loi climat et résilience. Comment compte elle mettre les membres du CSE dans l'implication de l'environnement et de la transition écologique ? 

3- Réclamons le tableau demandé de production ligne par ligne, sens par sens, heure pleine et heure creuse, comptabilisant les retards et avances ? Réclamons que les régulateurs aient un cahier des charges les obligeants de recalculer automatiquement les conducteurs ayant un retard conséquent sans que ces derniers aient besoin de le quémanté et que leur temps de recalage soit effectif et non pris sur leur temps de pause. Réclamons un vrai travail règlent se problème récurrent pour le prochain plan hiver ? 

4- Réclamons un point sur la situation des travaux à venir pour la station Bel Air car les usagers sont perturbés pour l'achat de leur titre de transport. Problème rencontré régulièrement sur les services de soirée. Comment être professionnel dans ce cas de figure ? 

5- Réclamons quand le fond de caisse sera réajusté comme demandé lors d'un CSE précédent. A quand une date effective ? 

6- Réclamons que la visite médicale puisse être effectué par le salarié pendant ses heures de travail si celui si le souhaite. Aucun accord stipule le contraire. 

7-Réclamons que les élus du CSE soient partis prenantes dans le cadre de l'amélioration de la performance économique et sociale. Réclamons qu'il ne soit pas seulement un acteur passif dans la refonte des systèmes et pratiques. A quand une vraie considération ? 

8- Réclamons que les élus du CSE aient connaissance des recettes concernant les tickets bornes, les tickets SMS, le compte mobilité, les abonnements et la lutte contre la fraude sur 2022 avec un comparatif sur le prévisionnel. Point sur les tickets secours, la quantité vendue est elle supérieure au prévisionnel. Quand est il de la situation à ce jour ? 

9- Réclamons comment la direction compte-t-elle s'orienter sur la fraude et l'insécurité? Comment dans les contrats de DSP on impose aux opérateurs un objectif de recette alors que les autorités organisatrices ne font rien pour la sécurité, les incivilités. En conséquence et par mécanisme la fréquentation stagne et la fraude augmente ? Quels sont les outils à ce jour qui permettent l'analyse de cette fraude en place ? Comment sont ciblés les opérations communes avec la position ? 

10-Réclamons que la direction cesse de pénaliser les salariés qui ont dû s'arrêter durant l'année 2022 à cause du COVID et qu'ils perçoivent la totalité de la prime versée en Février (PAI). 

Réponse écrite :

9- Dans le cadre de la fête de Noël, quelles sont les dispositions prises pour les salariés travaillant ce soir là. Plateau repas, prime.... 

Pour l'ensemble des représentants FO
Pascal Metz